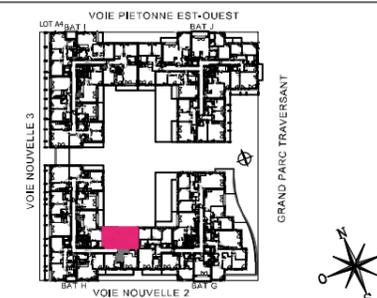


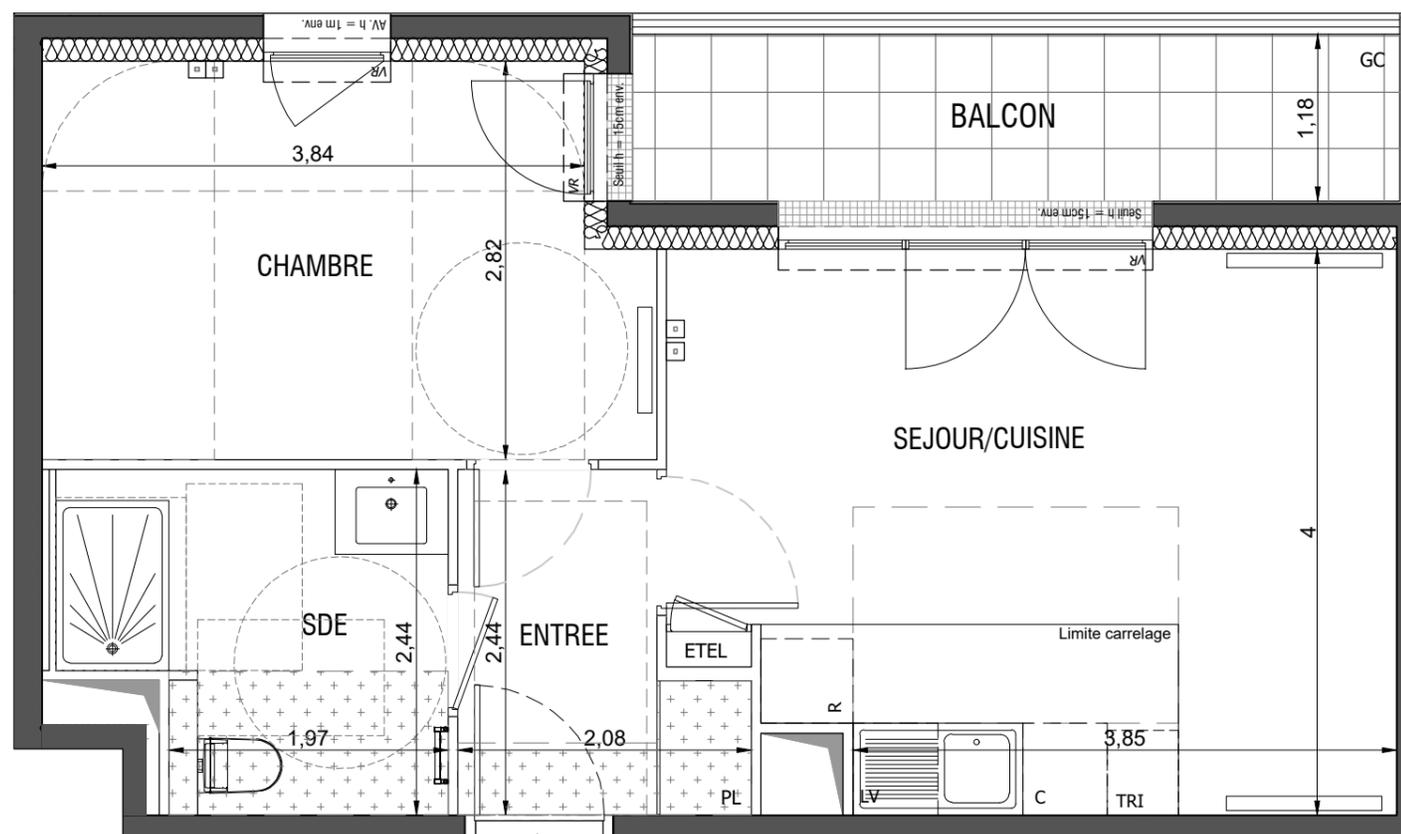


ZAC DE L'ARSENAL - LOT A4  
RUEIL MALMAISON

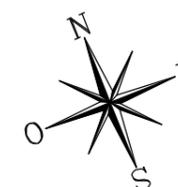


### HALL H APPARTEMENT DE 2 PIECES n° H21 au 2<sup>ème</sup> étage

ENTREE	4,07 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	19,36 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	11,59 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	5,95 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>40,97 m<sup>2</sup></b>
BALCON	6,40 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>47,37 m<sup>2</sup></b>



N° H21



#### LEGENDE

	Prise RJ 45		Sèche Serviette
	Allège Pleine		Radiateur
	Allège Vitrée		R
	Volet Roulant		LV
	Brise soleil lames orientables		LL
	Garde-corps		C
	Soffite / faux plafond		TRI
	Esp techn. elect. du lgt		---
	Placard		

1/1 HSP env. 2.50m

Indice A Octobre 2018

Echelle :



.Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



Agence Marie-Odile FOUCRAS ARCHITECTE